

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE COLE

## *Séance ordinaire du 7 septembre 2018*

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes DESSOUBZDANES-DUMONT, DUBOS, LEMAIRE et Mrs BILLAT, DESCHAMPS, FERON, SEDAN.

Absents : M. MARJARIE (Procuration à M. DESCHAMPS)

Secrétaire : Mme DESSOUBZDANES-DUMONT

#### **ORDRE DU JOUR**

- Charte de gouvernance du Plan Local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Périgord-Limousin : **Le Conseil, à l'unanimité, approuve et autorise Le Maire à signer la charte**
- Don de l'Association APRESJC à intégrer au Budget 2018 en investissements : **Le Conseil approuve à l'unanimité le don de l'association et l'inscrit au budget**
- Demande de changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit Neuville : **Accord à l'unanimité du Conseil**
- Projet de changement d'assiette d'un chemin rural au lieu-dit Neuville – Ouverture de l'enquête publique : **Accord à l'unanimité du Conseil et autorise Monsieur le Maire à établir un arrêté municipal d'ouverture d'enquête publique et à désigner un commissaire enquêteur.**
- Restauration de l'église – Plan de financement : **Vote du Conseil à l'unanimité**

#### **Questions diverses :**

#### **Présence de deux auditeurs de la commission de stationnement sur la Place**

- Démission de Mme Sylvie ESCLAVARD, Conseillère Municipale : le Maire fait lecture de la lettre de démission de Mme ESCLAVARD. Le Conseil prend acte de cette décision tout en la regrettant.
- Groupe de travail Maison Médicale : exposé du groupe de travail de la Maison médical. Le Conseil prend connaissance du document et débat avec le groupe sur les différents scénarios possibles. Un avis favorable ce dégage de cet échange et chacun dans son rôle continue les investigations.
- Propositions implantations CSE par le SMCTOM : avis favorable, reste à connaître le coût et discuter de l'implantation des conteneurs.
- Le Maire signale le départ à la retraite de Nadine DARPEIX, Employée Communale au 1<sup>er</sup> avril 2019, et demande au Conseil de réfléchir à son remplacement ou à d'autres solutions.
- Repas du 3<sup>ème</sup> âge, il sera reconduit cette année, reste à arrêter la date.
- Bulletin Municipal : A voir début octobre
- Questions de Françoise LEMAIRE, Conseillère Municipal, sur l'incident survenu durant l'été, sur la fermeture de la place par une corde : Plusieurs intervenants émettent leurs avis et le Maire donne la parole aux auditeurs. En conclusion, il faudra essayer de préparer un peu mieux et axer plus de réflexions et de concertations sur les projets sensibles.

Fait à Saint Jean de Côle, le 11 septembre 2018

Le Maire,  
**Francis SEDAN**